sement, on a pu remonter les cinquante ouvriers qui se trouvaient au fond, à l'aide d'une locomobile cherchée en hâte dans les environs.

Le parquet de Mons a fait une descente à Noirchain.

— On lit dans le *Jonrnal de Gand*, du 6 :

« Un fait qui eût pu entraîner les plus sérieuses conséquences a mis en émoi hier, le ci-devant faubourg de Bruges. Un amateur de sport s'était engagé à remonter en *périssoire* le violent courant que les inondations ont encore renforcé, à l'endroit dit *de Gaatjens*, où la Lys se jette dans le canal de Bruges.

» La gageure était téméraire. On ne tarda pas à s'en apercevoir. M. C..., parti en canot périssoire, s'élança avec un élan rapide dans le plus fort du courant, espérant en surmonter la violence par de vigoureux coups de pagaie.

» Au premier coup, la rame se brisa, le canot fut culbuté et englouti, avec le canotier, dans le courant qui a dans ce moment, au resserrement du pont, des aspects de cataracte.

» L'anxiété fut générale, surtout lorsqu'une demi-minute environ s'écoula sans que ni l'homme, ni son embarcation n'eussent reparu. L'un et l'autre se montrèrent tout à coup à plus de quarante mètres de l'endroit où ils avaient sombré, contre le mur de l'auberge *de Zwaane*, à l'autre extrémité du bassin.

» On s'empressa de courir au secours du naufragé avec des échelles et des perches, mais refusant toute assistance, M. C... se mit à nager dans la direction du courant et alla aborder à un escalier à deux cent mètres de là. »

— D'après les prédictions du vieux maître Hermant Dewerve, d'Anvers, l'année 1879 se a abondante en toutes choses. Une manne de prospérité tombera sur le peuple d'Israël. Le printemps sera beau, l'été chaud, l'automne admirable et l'hiver sec et froid. Voilà au moins un prédictionneur agréable. Mais ne nous réjouissons pas trop vite; le même vieux Dewerve nous annonce qu'il y aura de grandes guerres et que de lourds impôts tomberont sur les peuples.

— Samedi dernier, vers 9 heures du soir, les nommés Joachim Glineur, de Bousu, et Sophie Gallez, d'Hornu, travaillaient dans le souterrain du puits n° 3 du charbonnage du Grand-Bouillon, à Dour, lorsqu'un dégagement de gaz s'est produit et a atteint ces malheureux. Malgré les secours les plus prompts, on n'a pu relever que des cadavres.

— On écrit de Gilly :

« Les travaux houillers continuent à causer ici, aussi bien qu'à Charleroi, de grands dégâts. C'est surtout le hameau des Haies qui est spécialement atteint par ce fléau dévastateur; il ne s'y trouve guère de maisons qui ne soient lézardées. En outre, les puits, les citernes, voire même les étangs, perdent leurs eaux, et partout le sol est miné et crevassé. »

— Hier matin, le nommé Lacroix, âgé d'une quarantaine d'années, demeurant rue de la Magdeleine, à Tournai, a été trouvé, dans son domicile, *mort de faim et de froid*. Hormis quelques bandelettes d'étoffe usée qu'il portait en guise de pantalon, son cadavre était dans un état de nudité complète. La lutte que ce malheureux a subie contre la mort a dû être *terrible* : les objets en cuir, en fer, en bois, à demi-broyés et trouvés à portée du corps, en ont foi.

Faits Divers

— Les journaux anglais continuent à disserter sur les causes probables de l'explosion du gros canon du *Thunderer*. La plupart des correspondants pensent que la pièce avait été mal chargée. Mais l'amirauté a pris le parti sage de faire revenir le navire, afin d'examiner scientifiquement les traces de l'explosion.

Le *Times* dit qu'aucun des hommes qui étaient dans l'intérieur de la tourelle n'a échappé. Les blessures étaient à l'avant de la batterie du pont.

Un télégramme d'Asie-Mineure nous apprend qu'ils sont en voie de guérison; malheureusement le *Standard* ajoute que la plupart ont perdu la vue.

— On écrit Saint Etienne, 8 janvier. qu'un terrible incendie a éclaté hier dans les magasins de droguerie de Mme Faure. Le feu a été mis par une bonbonne de pétrole qui a fait explosion.

On a retrouvé le cadavre calciné de Mme Faure. Son fils et sa fille sont grièvement blessés ; deux garçons de magasin ont été atteints, mais moins gravement.

Il ne reste plus que les quatres murs de la maison.

— FAUT-IL OU NE FAUT IL PAS FERRER LES CHEVAUX ? — Telle est la question qu'un officier de cavalerie » adresse à une des grandes feuilles de Londres, et qu'il résout dans le sens négatif.

Un écrivain d'une haute compétence dans cette matière, sir F. Fitz-Wigram, ancien colonel du 15e hussards, se prononce énergiquement sur le farrage : « Parce que, dit-il, sur le sol dur de nos routes, la corne du cheval doit s'user moins vite que la nature ne peut la remplacer » ; mais l'auteur de la lettre, qui a étudié la question en remontant jusqu'à Xénophon, prétend que cette opinion est fondée sur des faits mal observés.

Le fer, à son avis, est pernicieux au pied du cheval. Il est la cause, à peu près unique, de toutes les maladies qui s'y produisent ; et son emploi héréditaire n'est fait que pour rendre la corne d'une qualité de plus en plus défectueuse. Ce qui vaut le mieux, prétend-il, pour ramener les choses dans l'état où la nature les avait crées, et même pour les perfectionner, c'est de tenir à l'écurie les chevaux sans ferrage, dans des stallespavées en granit et sans litière, excepté la nuit. Ce régime, selon lui, ne tarde pas à durcir la corne d'une façon remarquable et, surtout, à donner, au bout de deux ou trois générations des produits pour lesquels toute espèce de protection artificielle devient superflue.

TRIBUNAUX

M. Challemel-Lacour, sénateur, contre la *France nouvelle*.

Hier est venu devant la 10e chambre le procès intenté par le ministère public à la requête de M. Challemel-Lacour contre la *France nouvelle*.

M. Gambetta a plaidé pour son collaborateur.

M. Adrien Maggiolo lui a répondu.

Me de Villebois plaide pour le journal et, contrairement aux conclusions du substitut, le tribunal, faisant droit à toutes les demandes de Me Gambatta, a condamné le rédacteur en chef et le gérant chacun à 2,000 fr. d'amende, solidairement à 10,000 fr. de dommages-intérêts à et des insertions du jugement dans les journaux.

—

La Princesse Mathilde et l'Almanach Gotha

Sous ce titre, le *Globe* publie un article annonçant qu'un singulier procès va être intenté pour une étrange offense entre parties dont le nom et le rang attirent l'attention. Le défendeur sera l'éditeur de l'*Almanach Gotha* et le demandeur, ou plutôt la demanderesse, la princesse Mathilde.

L'almanach jouit depuis de longues années de la réputation d'être l'autorité la mieux informée en matière de parentés royales. Sa publication en langue française prouve le désir de ses directeurs de conserver toujours son ancienne place dans le monde diplomatique. Malheureusement, l'article publié dans l'édition de cette année, sur la famille Bonaparte, contient une erreur grave. Après avoir passé en revue les différents membres de cette famille, il arrive à la princesse Mathilde.

Il indique qu'elle est cousine du dernier Empereur, fille du Roi Jérome Bonaparte et proche alliée de la famille actuellement régnante de Wurtemberg. Elle avait épousé le comte Demidoff qui est mort il y a quelques années, et, ajoute l'Almanach, elle s'est remariée en Angleterre, en décembre 1871, avec un peintre.

Cette assertion a paru une offense grave. La princesse a écrit à ses amis de démentir le fait, elle traite cette déclaration de calomnie, qu'elle repousse avec indignation, et elle a recours aux procédés légaux contre l'éditeur qui l'a offensée.

La princesse Mathilde, c'est une justice à lui rendre, continue le journal anglais, a imité la conduite des plus sages et des plus modérés parmi les membres de la famille Bonaparte, en se retirant de la scène politique. Elle réunit dans ses salons des hommes de réputation mais choisis dans le monde des lettres, des sciences et des arts. Aussi lorsqu'après le 4 septembre, elle quitta la capitale et que M. de Kératry fit ouvrir et visiter ses malles à Dieppe, on n'y trouva rien qui put la compromettre, et grâce aux bienveillants offices d'Alexandre Dumas, elle échappa à toute tracasserie. Depuis la fin de la guerre, revenue à Paris, elle y vit entourée de ses anciens amis, et ses salons de la rue de Berry n'ont jamais été même soupçonnés d'être le théâtre d'aucune intrigue politique. Il est bizarre que la princesse, si modérée d'habitude, le soit si peu dans son ressentiment contre une erreur d'éditeur. Elle donne, de la sorte, une grande publicité à une chose qui aurait passé à peu près inaperçue, et elle fait dans sa dénégation un bruit que l'affirmation contredite n'aurait jamais fait.

Logogriphe

Je suis, ami lecteur, une ronde machine,
J'ai huit pieds, une queue et bien plus d'yeux qu'Argus :
Mais pour faciliter celui qui me devine,
Je me métamorphose en vingt façons et plus :
D'abord en pièce de monnaie,
Quelquefois en oiseau, d'autres fois en un fruit.
Quand je veux, à mes sons le chien de chasse abolé.
Je me déguise ensuite en ministre du Christ.
Je deviens un puissant monarque,
Ou bien l'un nautonier je supporte la barque.
Je séduis un auteur, j'ai ma place en ses vers,
Et lui cause bien du travers.
Faut-il changer, je me fais une ville,
Ou ce que pour passer l'on y trouve d'utile ?
Aussitôt je me vois un métal precieux,
Un poisson, s'il me plaît, un arbre si je veux.
J'offre deux notes de musique,
Et de l'affirmative un terme symbolique.
Je deviens propre à faire des flambeaux.
Ou sers d'asile à certains animaux.
Enfin, quand vous aurez appris
Que j'ai ce qui donna la naissance à ma mère.
Que l'on dit reine de Cy hère,
Sans doute vous serez surpris.

Le mot de l'Enigme d'hier, est : *Escargot*.

[illegible]

Paris, 8 janvier.

De violents ouragans se font sentir dans le centre de la France.

Berlin, 8 janvier.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie une lettre des agriculteurs de Stormarn a M. de Bismark leur collègue de district se prononçant contre le libre écgange. M. de Bismark a répondu le 5 janvier : Je considère vos plaintes relativement à la situation agricole comme fondées et espère réussir à y remédier par la voie législative.

Il engage les agriculteurs à nommer dans les prochaines élections des hommes connaissant l'agriculture et s'en occupant.

Londres, 8 janvier soir.

Le temps sur la Manche est très-mauvais. Le courrier français du matin n'a été distribué à Londres qu'à six heures du soir.

Calutta, 8 janvier.

Officiel. — On répand le bruit que Yacoub-Kan, impuissant à défendre Caboul, se préparerait à suivre Sher-Ali.

Les chefs de Chilzai, un excepté, on envoyé aux Anglais des messages amicaux.

Calcutta, 8 janvier.

Des troupes de cavalerie et d'infanterie anglaises ont attaqué les maraudeurs de la tribu de Sulimankhel et en ont tué 70. Les Anglais n'ont subi qu'une perte insignifiante.

Cette opération est considérée comme fort importante, on pense qu'elle aura pour résultat de rétablir la tranquillité sur la frontière.

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Loi portant ouverture au ministre de l'agriculture et du commerce, en addition au chapitre 6 du budget de l'exercice 1878, d'un crédit supplémentaire de 124,000 francs affecté aux dépenses relatives au phylloxera et au doryphora.

Loi ayant pour objet de mettre à la disposition du ministre de l'agriculture et du commerce les ressources nécessaires pour rechercher dans les départements envahis par le phylloxera les moyens les plus effaces de défense et de reconstitution des vignobles.

Loi portant établissement d'un régime douanier spécial pour les communes des Aldudes et d'Urepel (Basses-Pyrénées).

Décrets nommant des receveurs particuliers des finaoces.

Décret portant promotion au garde d'interprète principal.

—

La Seine a encore monté de cinq centimètres de 8 heures du soir à 7 heures du matin.

A l'île Saint-Denis (au saule fleuri), la maison Minel a été évacuée par suite de son complet envahissement par les eaux. A ce même endroit, les maisons occupées par les nommés Goulet, Deschamps, Bonamy, Delmaire et Hossot, sont baignées d'un côté par les eaux ; mais les propriétaires peuvent pénétrer chez eux à pied sec, par la rue de Bocage longeant leurs maisons du côté opposé à l'inondation.

Plusieurs autres maisons ont été envahies, cependant les locataires n'ont pas quitté leurs habitations. Ils déménagent le rez-de-chaussée et habitent le premier étage.

Quai du Moulin, à l'île Saint-Denis, la maison du sieur Contesenne est envahie. Il y a 0,15 centimètres d'eau au rez-de-Chaussée qui a été évacué et son propriétaire habite le premier étage.

En amont de l'île Saint-Denis, dans l'île du Chatelier, plusieurs maisons sont entourées d'eau, mais jusqu'à présent il y a un espace à sec suffisant pour se rendre dans ces gabitations.

Quatre maisons, environ, situées à la pointe extrême en amont, ont été envahies.

Jusqu'à ce jour, aucun danger sérieux n'est à craindre et les maisons envahies par les eaux et encore occupées ont conservé leurs communications avec les parties de l'île non submergées.

La crue de la nuit dernière a été de 3 centimètres,

Par suite des infiltrations, l'eau a envahi les fosses de l'usine Létrange, située rue des Poissonniers, à Saint-Denis; l'eau atteint 1 m. 90 c.

Par suite de cette circonstance, le travail sera interrompu et 45 ouvriers seront sans travail.

Toutes les autres usines fonctionnent.

On annonce pour aujourd'hui une crue de 50 c.

Une surveillance incessante est établie.

—

Par suite d'ouragans de neige, dans le centre de la France, les communications télégraphiques de Paris avec beaucoup de grandes villes de France sont aujourd'hui très difficiles, ou provisoirement suspendues. Retards et encombrements sur les lignes de Bordeaux, Marseille et l'Italie.

Le *Soleil* se demande de quelle région de la gauche soufflera le vent qui doit emporter.

L'amnistie dit-il, reste sur le premier plan du programme des gauches. Nous en avons dit ce que nous avions à en dire. Nous n'avons qu'à le maintenir. Ce sera une affaire de plus ou de moins.

« Mais il nous paraît difficile d'ajourner plus longtemps cette mesure. Il n'est pas, d'ailleurs, désirable qu'elle soit retardée.

« L'amnistie est une de ces questions qui demandant à être promptement résolues, dès qu'elles sont posées devant le pays avec un caractère évident d'actualité. »

—

On nous communique le procès-verbal suivant, de la réunion tenue par la gauche républicaine :

La gauche républicaine s'est réunie sous la présidence de M. Leblond.

M. le président en prenant place au fauteuil, remercie la gauche de la sympathie qu'elle lui a constamment témoignée et exprime le regret de se séparer d'elle. (Applaudissements).

Il aurait préféré rester au milieu de ses amis ; mais il a considéré comme un devoir d'accepter le mandat qui lui a été confié par les électeurs de la Marne.

Il s'applaudit avec la gauche des résultats qui ont été obtenus. Ces résultats sont dus au désir d'apaisement qui s'est produit dans tous les esprits, à la suite des tentatives criminelles du 16 mai et de la modération qu'a montré le grand parti républicain.

Il conseille à ses collègues de demeurer dans cette voie et de ne rien faire qui ne puisse être accepté par la grande majorité du pays. (*Applaudissements*).

M. le président parle ensuite de la nécessité qu'il y a, à son point de vue, de maintenir l'individualité des groupes. Les bureaux continueront d'ailleurs à se réunir et à délibérer sur toutes les questions d'intérêt général.

Une discussion s'engage ensuite sur le point de savoir s'il n'y a pas lieu de nommer des délégués pour examiner la situation actuelle et prendre, avec l'assentiment des groupes, les résolutions qu'elle peut comporter.

La grande majorité décide qu'il n'y a pas lieu de nommer des délégués spéciaux ; et en conséquence, mandat est donné au bureau pour s'entendre avec ceux des autres groupes sur les questions que la situation actuelle peut soulever.

Une nouvelle réunion de la gauche aura lieu samedi à 4 heures.

—

L'année dernière le total des électeurs municipaux pour toute la France était de 9,765,237, et celui des électeurs qui n'avaient le droit de voter que dans les élections politiques était de 229,943. Le total général des électeurs inscrits sur les deux listes était donc de 9,995,780.

Les listes de 1878 présentent une augmentation de plus de 120,000 électeurs. L'augmentation en est encore plus sensible sur les listes purement municipales.

On comptait en somme, le 31 mars dernier, 9,916,137 électeurs municipaux et en outre 200,683 électeurs n'ayant le droit de voter que dans les élections législatives.

Le total est de 10,116,820 électeurs c'est dans le département de la Seine que le plus d'inscriptions ont été réclamées.

En 1877 on y comptait 438,146 électeurs municipaux et 23,496 électeurs politiques ne pouvant voter aux élections municipales.

Les chiffres de l'année présente donnent 475,168 électeurs municipaux et 24,578 électeurs politiques.

—

Le centre gauche a été convoqué par M. Robert de Massy et se réunira, aujourd'hui, jeudi. Il recevra communication des résolutions prises par la gauche de l'Union républicaine et sera invité à désigner ses délégués.

—

Le comité constitué par les délégations des groupes de la gauche, s'occupera uniquement des informations, afin de renseigner ses commettants, mais n'est chargé, jusqu'ici, de présenter aucune proposition spéciale.

—

MM. Leblond, Albert Grévy et Camille Sée doivent avoir aujourd'hui, une entrevue avec le ministre de l'intérieur.

A quatre heures, le bureau de la gauche républicaine se rendra chez M. Leblond pour recevoir communication des renseignements qu'ils auront recueillis.

Ce bureau se compose de MM. Leblond, Pascal Duprat, Lisbonne, Margaine, Léon Journault, Camille Sée, Albert Grévy, Bernard Lavergne, Rameau et Tirard.

—

Par suite d'adhésions nouvelles, le nombre des membres de la gauche républicaine de la Chambre s'élève, aujourd'hui, à 243.

—

On sait que M. le vice-amiral Jaurès doit partir pour Madrid, le 15 janvier, à l'effet de présenter ses lettres de créances au roi Alphonse XII.

« L'amiral Jaurès, dit le *XIXe Siècle*, est d'autant plus certain d'un accueil favorable à l'Escurial, que c'est d'après le désir témoigné par le gouvernement espagnol, à l'instigation du duc de Montpensier, que le gouvernement de la République française a fait choix de M. le vice-amiral Jaurès pour le représenter auprès du roi de toutes les Espagnes.

» M. le vice-amiral Périgot, et M. le contre-amiral Charles Duperré sont aussi sur le point de quitter Paris pour se rendre, le premier à Lorient, où il va prendre le commandement en chef du 3e arrondissement maritime ; le second, à Toulon, pour y remplir les fonctions de major de la place.

» M. le contre-amiral Vicary serait également en route pour Alger, où il remplacera, comme commandant de la marine. M. le contre-amiral du Pin de Saint-André, admis dans le cadre de réserve. »

—

On lit dans *les Débats*:

« M. Arthur Warocque et M. le comte d'Oultremout, accompagnés de M. Georges Berger, ont été reçus hier par M. Teisserenc de Bort au ministère de l'agriculture et du commerce.

« L'honorable président de la commission belge et son sympathique commissaire général avaient fait tout exprès le voyage de Bruxelles à Paris pour venir annoncer officiellement au ministre que la commision royale offre en don au gouvernement français la belle facade qui a été tant admirée dans la rue des nations au champ de Mars. Personne nignore que cette facade bâtie par l'architecte Paulet avec des spécimens de de tous les plus beaux matériaux qui se trouvent en Belgique, constitue un ensemble d'un prix très élevé et un monument du style flamand le plus chatié. Chacun appréciera à sa juste valeur et avec reconnaissance la libéralité de la commission royale belge.

« La commission royale britannique avait déja chargé M. Berger d'offrir au ministre, comme don de MM. Doulton et Lascelles, exposants, deux des cinq pavillons qui composaient l'ensemble des façades anglaises.

—

Hier mercredi, S. M. la reine Isabelle II a donné un dîner auquel assistaient :

« M. le maréchal et Mme la maréchale de Mac-Mahon, lord Lyons, la maréchale duchesse de Malakoff, le maréchal et la maréchale Canrobert, les ministres de Belgique, de Perse et de Portugal, et Mmes la baronne de Beyens, Nazar-Aga et Mendez Keal ; le général Broye, M. Gigot, etc.»

—

M. le maréchal de Mac-Mahon est allé hier, à deux heures, à l'Hôtel Continental, pour rendre au prince Alexandre des Pays-Bas la visite que Son Altesse lui avait faite, quelques instants auparavant, au palais de l'Elysée.

—

Petite Bourse du 8 janvier 1879.

Amortissable : 79, 92, 95. — 5 0/0 : 113 51, 48 50. — Italien : 74, 12 1/2 — Egypte : 256.25. — Florin : 64 7/16. — Hongrois : 72 3/4.

Marché calme.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Bordeaux, 8 janvier

Le train rapide de Paris n'est pas arrivé aujourd'hui.

On attribue ce retard à l'abondance de la neige ou au débordement des rivières.

Londres, 8 janvier, 8 heures soir.

Le comité exécutif de l'association libérale de Midlothian a résolu, à l'unanimité, d'inviter M. Gladstone à se porter comme candidat aux prochaines élections, dans le district de ce nom.

Le temps est mauvais dans le canal. Le courrier de France qui devait arriver ce matin, a été distribué seulement à 6 heures du soir.

Londres, 8 janvier.

Lord Beaconsfield va mieux, il s'est levé aujourd'hui à 10 heures. Sa santé générale n'a pas souffert.

Londres, 8 janvier.

Lord Beaconsfield va beaucoup mieux.

Parmi les nombreux télégrammes s'informant de la santé du noble lord, on en cite un, adressé par la reine Victoria.

Saint-Pétersbourg, 8 janvier.

Le *Messager du gouvernement* annonce que les membres du conseil médical et plusieurs chefs de département se sont réunis hier, en conférence extraordinaire et ont décidé, vu le caractère contagieux de l'épidémie du district de Jénotaiewsk, que les efforts des médecins ne parviennent pas à diminuer, qu'il fallait ordonner une quarantaine rigoureuse, employer les moyens hygiéniques les plus sûrs, augmenter immédiatement le nombre des médecins dans le gouvernement d'Astrakan. Le gouverneur d'Astrakan a télégraphié que les nouveaux cas de maladie étaient peu nombreux dans le village de Wetlianka, bien que l'épidémie eût conservé son caractère contagieux et que toute guérison fût impossible.

Les communications commerciales et postales ont lieu désormais par une voie autre que celle de Moscou.

Tirnova, 7 janvier.

Le czar n'a pas encore donné son approbation aux lois organiques et à la date de convocation des notables.

On assure que la bureaucratie russe ne veut pas d'un programme libéral.

Le czar a ratifié définitivement l'organisation de la milice bulgare. Le service militaire est obligatoire pour tous les Bulgares âgés de 20 à 30 ans. Les Turcs en sont provisoirement exclus. Les dépenses faites par la Russie devront être amorties par les revenus futurs de la Bulgarie.

DERNIERE HEURE

Paris, 9 janvier.

La plupart des courriers manquent aujourd'hui.

Une tourmente de neige interrompt la circulation entre Tonnerre et Lyon. Il en est de même sur les lignes du Jura.

Il y a de grands amas de neiges dans le Bourbonnais et dans le pays qui s'étend d'Orléans à Tours.

La ligne d'Angers est coupée, près de Thouarre, par une inondation.

On signale la crue du Lot et de l'Aveyron.

—

Marseille, 9 janvier

Les électeurs municipaux de Marseille ont été convoqués le 6 janvier.

—

Paris, 9 janvier.

On télégraphie de Tunis à l'*Agence Havas* :

« Une note du gouvernement a été remise au gouvernement tunisien le 6 janvier.

» Un délai de 48 heures a été accordé pour la réponse. Ce délai expire aujourd'hui.

. Il y a lieu de croire que les satisfactions réclamées seront accordées, quoique, jusqu'ici aucune solution ne soit officiellement acquise.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 9 janvier, 1 h. soir, — Hauteur du baromètre: Cette, Monaco, 743; Toulouse, Lyon, 750; Biarritz, Orleans, Metz, 755; Brest, Amiens, 760. La dépression a gagné la mer Méditerranée. Le baromètre baisse de nouveau en Irlande. Continuation du froid avec tourmente de vent Est et Nord.

Situation à Lille, le 9 janvier. — Baromètre, hausse, au-dessus de *variable*. Forte gelée nocturne. Beau temps. Vent N. Thermomètre, 8 h. matin, moins 5 0/10 ; 10 h. moins 2 5/10 ; midi, moins 3 0/10 ; 2 h., moins 2 0/11.

BOURSE DE LILLE

Valeurs.	Cts pr.	Cts du 9 janv.
Courcelles-L.	650 »»	»»» »» »»» »»
Crespin-lez A	80 »»	»»» »» »»» »»
Marly .. .	298 »»	»»» »» »»» »»
Annœulin-D.	20 »»	»»» »» »»» »»
St-Aldegonde	»»» »»	»»» »» »»» »»

MARCHE AUX GRAINS DE LILLE
du 8 janvier 1879.

Quant. 692	sacs de 1 hect.	(prix moyen)	22 36
id. 134	sacs	id. id.	19 35
Prix extrêmes du blé blanc.			20 à 24
id. du blé macaux			17 »» à 20
Prix du sac de 100 kil. de fleur 1res q.			36 75

LES DIX MARCHÉS RÉUNIS :

Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Bailleul, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Orchies, Arras).

Blé blanc	20 94
Blé macaux	18 42

CORRESPONDANCE FINANCIÈRE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 4,000 000)
PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL LA «BOURSE»
11, RUE LEPELETIER, PARIS.

Bourse du 8 Janvier 1879

Notre marché est un peu moins bon que ces derniers jours.

Les rentes françaises résistent, mais la réaction a toutefois une certaine importance sur le 3 % et le 5 % : le premier recule à 77 et le second un peu au dessus de 113.50.

Par contre le 3 % amortissable fait preuve de la plus excessive fermeté et s'est négocié toute la Bourse au-dessus des cours d'hier à 79.95.

Les actions des Sociétés de Crédit sont très-bien tenues.

3 % amortissable. — Nous avons dit hier que, pour qu'il y ait parité entre le 3 % ancien et le 3 % amortissable, lorsque le 3 % ancien est à 77 fr. le 3 % amortissable devrait être à 81.77 : c'est donc de plus de 1.77 que ce dernier devrait monter, en admettant que le 3 % ancien restât à 77.

Et nous avons ajouté que l'écart ne tarderait sans doute pas à être dépassé.

C'est qu'en effet le 1er mars prochain il y a un tirage d'amortissable. A ce tirage toute une série sur 175 sera amortie.

L'acheteur de 15 fr. de rente d'amortissable ou d'une obligation de 500 f. ne coûtant au cours de 80 francs que 400 fr. peut être remboursé. Ce remboursement lui fera gagner 100 fr. Or, il est parfaitement exact que, mathématiquement, l'écart ne doit pas être plus grand que nous ne venons de le dire ; mais cela est juste pour une personne possédant 175 séries, ayant déboursé par conséquent un gros capital.

Pour le petit porteur qui n'a que quelques obligations, il peut quand même; s'il est favorisé par le sort, gagner tout de suite plusieurs centaines de francs.

Cette chance, les petites bourses la recherchent avec raison, ce qui fait que le 3 % amortissable est, et sera plus couru que l'ancien.

Cela suffit pour que l'écart entre les deux 3 %, trop faible encore, ne se tende assez promptement au détriment du 3 0/0 ancien.

THEATRE DE ROUBAIX, situé rue du Fontenoy, direction de M. J. DESCHAMPS. — Dimanche, 12 janvier 1879. — **Les deux Orphelines**, grand drame nouveau en 8 actes par MM. d'Ennery et Cormon, représenté pour la première fois, à Paris, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 7 janvier 1874.

Fleur de Thé ou les Français à Pékin, opéra-bouffe en 3 actes, paroles de MM. Duru et H. Chivot, musique de M. Charles Lecocq.

Ordre du spectacle : 1° Les deux Orphelines; 2°, à 9 h. 1/2, Fleur de Thé.

Avis. — On commencera à 6 heures.

Prix des places : Fauteuils et galerie, 3 fr.; fauteuils d'orchestre et premières galeries, 2 fr., parquet et parterre, 1 fr. 25; secondes galeries 75 centimes.

Comptoir des Fonds Publics
A. MAIRE et H. BLUM
176, Rue du Collège, à Roubaix

ACHATS et VENTES de toutes valeurs au Comptant et à Terme; *Rentes françaises et étrangères; Actions et Obligations de Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc.*, en un mot, de toutes les *Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.*

Courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des *Agents de Change de Paris*, sans Commission.

Afin d'offrir toutes facilités de garanties, les Achats et Ventes se feront de la main à la main. *Espèces contre Titres.*

Arbitrages, Libérations de Titres, Remboursement des Valeurs sorties aux Tirages.

Souscriptions sans frais *à tous les emprunts*, encaissement gratuit de tous les Coupons. 15

Santé et énergie à tous rendues sans médecins, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé de :

REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres
32 ANS DE SUCCÈS.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations hémorroïdes glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dyssentorie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidités, pituites, maux de tête, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine chaud et froid toux, opression, asthme, brochite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement dystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exiger la marque de fabrique «Revalescière Du Barry.

Parmi les cures, celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart, de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeurs Wurzer, etc., etc. Voici quelques-uns des cures.

Cure N° 67,314 : Naples, ce 17 avril. — Monsieu, — Par suite d'une hépatite, j'était tombée dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, écrire j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes, et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entieres. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal; j'était d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes iseblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause j'ai voulu essayer votre Farine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalescière est bien nommée, car, béni soit le bonDieu! elle m'a fait revivre ; puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position. — Marquise DE BRÉHAN.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte 1/2 kil., 2 fr. 25, le 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 6 fr.; 2 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de *Revalescière*, en boîtes, de 4 fr. 50 francs. — La *Revalescière chocolatée* rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25 : de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr. ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Roubaix chez MM. Morelle-Bourgeois ; Desfontaines, épicier sur la place ; Boubert, Epicerie-centrale, 13, rue Saint-Georges ; à Tourcoing chez MM. BRUNEAU, pharmacien, rue de Lille ; DESPINOY, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Ce., LIMITED, 26, Place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.